

LE RELAIS

nous avons raison de croire en l'Homme

Une stratégie au service de l'emploi et de la pérennisation de la filière de récupération textile en France



Membre d'Emmaüs France

Octobre 2013

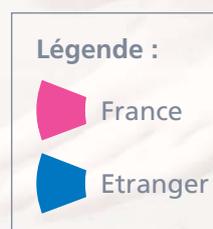
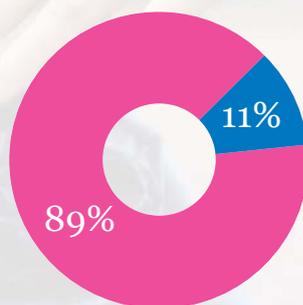
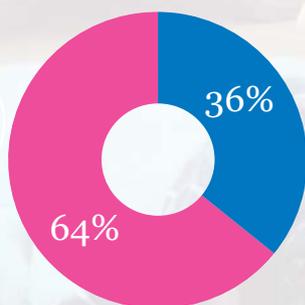
Une croissance des tonnages triés en France principalement due au Relais et ses partenaires :

Collecte textile en France en 2012 :
170 000 tonnes, dont **55 %** par le Relais

Où sont triées les collectes textiles réalisées en France ?

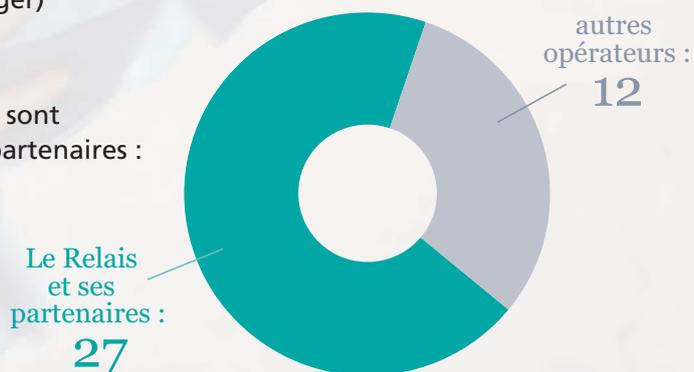
Ensemble des opérateurs

Le Relais et ses partenaires



57 centres de tri conventionnés Eco TLC en 2012
(**39** en France et **18** à l'étranger)

70 % des centres de tri en France sont animés par le Relais et ses partenaires :



Une filière créatrice d'emplois et vectrice d'insertion en France :

2200 salariés au Relais, dont **18 %** à l'étranger.

60 % en CDI (issus de l'insertion) et **40 %** en parcours d'insertion.

1 emploi créé par semaine entre 1984 et 2007

3 emplois créés par semaine depuis 2007 et la mise en place de l'éco-contribution textile

Un contexte mondial dans lequel la stratégie des opérateurs économiques français visant le profit à court terme a condamné régulièrement la filière en France

Avant l'an 2000 : une filière qui ne se structure pas en France

Les opérateurs économiques français ont essayé de s'organiser pour structurer un minimum la filière textile en France mais sans succès pendant que les pays Nord européens (Pays Bas,

Grande- Bretagne, Allemagne...) développaient les collectes et le tri de vêtements de récupération sur leur territoire.

Une valeur intrinsèque de la marchandise collectée plus faible en France

La différence des pratiques vestimentaires crée une distorsion sur la valeur de la matière récupérée entre les pays de culture anglo-saxonne et les pays de culture latine.

Les pays Nord européens, de culture anglo-saxonne, ont développé plus vite et plus solidement la filière textile sur leur territoire, atteignant une performance 3 à 4 fois supérieure à celle des pays du sud de l'Europe de culture latine, en terme de tonnes collectées et valorisées. La raison principale est à rechercher dans la qualité des produits collectés liée aux habitudes de consommation et le comportement à l'égard des questions vestimentaires. Les quantités mises sur le marché jusqu'à deux ou trois fois supérieures en rapport avec le nombre

d'habitants pour la plupart des pays, les questions de taille de vêtements (plus ou moins de grandes tailles...) et la proportion de vêtements homme dans les produits récupérés sont autant de critères qui font que la valeur intrinsèque des dons des habitants est très supérieure à celle des produits récupérés dans les pays de culture latine, dont la France.

Le prix de l' « original » - le don de vêtements par les particuliers auprès de structures associatives ou dans les conteneurs spéciaux- a une valeur deux à trois fois plus faible pour les produits récupérés en France que la valeur constatée dans les pays Nord Européens...

Des débouchés dépendant d'une demande à l'échelle mondiale

Les produits collectés en Europe (ou aux Etats-Unis, autre continent collecteur et trieur) sont triés pour être ensuite valorisés soit en réemploi soit en recyclage.

Le réemploi consiste à réutiliser les dons de vêtements en vêtements de seconde main.

Le recyclage consiste à utiliser la fibre qui constitue le vêtement non ré-employable en l'état en matière première pour l'industrie. Les marchés de réemploi en France consomment une partie faible en quantité (5 à 10 % maximum des quantités collectées).

Les débouchés des produits triés sont donc sur des marchés à

échelle mondiale et un don de vêtements sera valorisé en fonction des critères de la demande mondiale en réemploi ou en recyclage...

Les quantités réemployées représentent néanmoins près de 65 % des quantités triées... dont la majeure partie est donc exportée, après tri, dans les pays à faible pouvoir d'achat, essentiellement au Sud... (Afrique, Amérique Latine, Océan Indien, Asie...)

Les marchés de recyclage ont « émigré » progressivement vers l'Asie (Inde ...) où le besoin de matières premières favorise la demande et où le coût de la main d'œuvre a favorisé les délocalisations.

Des débouchés dépendant aussi du niveau euro-dollar

L'Europe et les Etats-Unis, continents à plus fort pouvoir d'achat, sont les fournisseurs de la filière de recyclage textile en réemploi et en recyclage. Suivant que le dollar est fort ou faible par

rapport à l'euro, les clients mondiaux iront vers les produits dont la devise de référence est la moins chère. Cela conditionne fortement le niveau de prix des débouchés.

Des débouchés instables permettant des plus-values en période haute et qui sont sources de catastrophes en période basse

Dans un tel contexte, et compte tenu de la valeur intrinsèque de la collecte expliquée précédemment, on comprend que :

- **en période favorable du marché mondial**, les opérateurs de tri des pays Nord européens voient flamber le prix des collectes dans leur pays. Ceci pouvant mettre en péril l'équilibre économique de leur activité de tri. Pour y pallier, ils sont demandeurs de collectes d'origine française, de valeur intrinsèque moindre, qu'ils utilisent en mélange dans leurs approvisionnements, pour baisser le prix moyen de ceux-ci.... Cela crée une demande forte en France de produits collectés qui seront triés hors France ...provisoirement...mais avec une plus-value non négligeable entre les coûts de collecte ou de rachat aux associations et la vente aux opérateurs européens.

- **en période défavorable du marché mondial**, les opérateurs de tri des pays Nord européens, qui bénéficient de lois sociales permettant d'adapter facilement leur niveau de tri à la demande, ne consomment que les collectes de leur pays. Ils réduisent leur production de tri, sont soumis à des problèmes de stockage de marchandise, freinent leurs approvisionnements... et prioritairement ceux d'origine française car de moindre valeur intrinsèque.

Les négociants éphémères apparus en période favorable se retirent du marché laissant les associations avec leurs quantités ou, pire, laissant sur la voie publique des conteneurs d'apport volontaire sans les vider. (Ces tristes expériences se sont produites de nombreuses fois, Recollect, Eurocollect, Soulier textiles et Sud Est Classage par exemple...).



Le fait de ne pas avoir en face d'une capacité de collecte, une capacité de tri équivalente, a été la source de la non-structuration de la filière en France, et l'explication en est la spéculation à court terme des opérateurs économiques sur les textiles collectés en période favorable.

La stratégie du Relais

Le choix du Relais, membre d'Emmaüs France, est de structurer la filière sur le territoire français pour y créer, à partir des dons des habitants, le maximum d'emplois pour les personnes en difficultés

Pour y parvenir, le Relais cherche à :

- accroître son développement en augmentant aussi vite que possible les capacités de tri en France et en maillant le territoire en installant des conteneurs en vue de doubler ou tripler les collectes compte tenu des ratios disponibles créant ainsi des milliers d'emplois
 - peser dans les négociations pour le ré-agrément de l'Eco-organisme Eco TLC pour le maintien du poids relatif de la filière textile dans l'économie sociale et solidaire au côté des acteurs privés au service de l'emploi et de l'insertion en France notamment dans l'activité tri.
- trouver de nouveaux débouchés pour le textile collecté
 - prévoir les retournements de marché en disposant de solutions d'ajustement pour le tri (pendant la période de développement des collectes sans capacité de tri suffisante)
 - développer des solutions de tri adaptées au monde associatif pour les tonnages déjà collectés sans capacité de tri en France. Ces tonnages représentent un risque important de rupture de débouchés en période défavorable.

Le choix du Relais : donner la priorité au développement des centres de tri en France

Le Relais s'attache avant tout à créer un maximum d'emplois durables sur le territoire. Ainsi, tous les textiles collectés ont vocation à être triés et conditionnés sur le territoire national car c'est l'activité de tri qui génère le plus d'emplois (623 emplois en 2012).

Le Relais dispose pour cela de 14 centres de tri conventionnés Eco TLC. Ces centres constituent le maillon essentiel de la filière. Localisés au cœur des périmètres de collecte, ils permettent ainsi de réduire considérablement l'empreinte carbone de l'activité. Le Relais développe 2 à 3 centres de tri par an.

De plus, le partage d'expérience et de savoir-faire avec des partenaires associatifs a été à l'origine de la mise en place de 12 plateformes de tri, notamment au sein d'Emmaüs France, avec transferts de compétences, soutien au démarrage et garantie de débouchés.

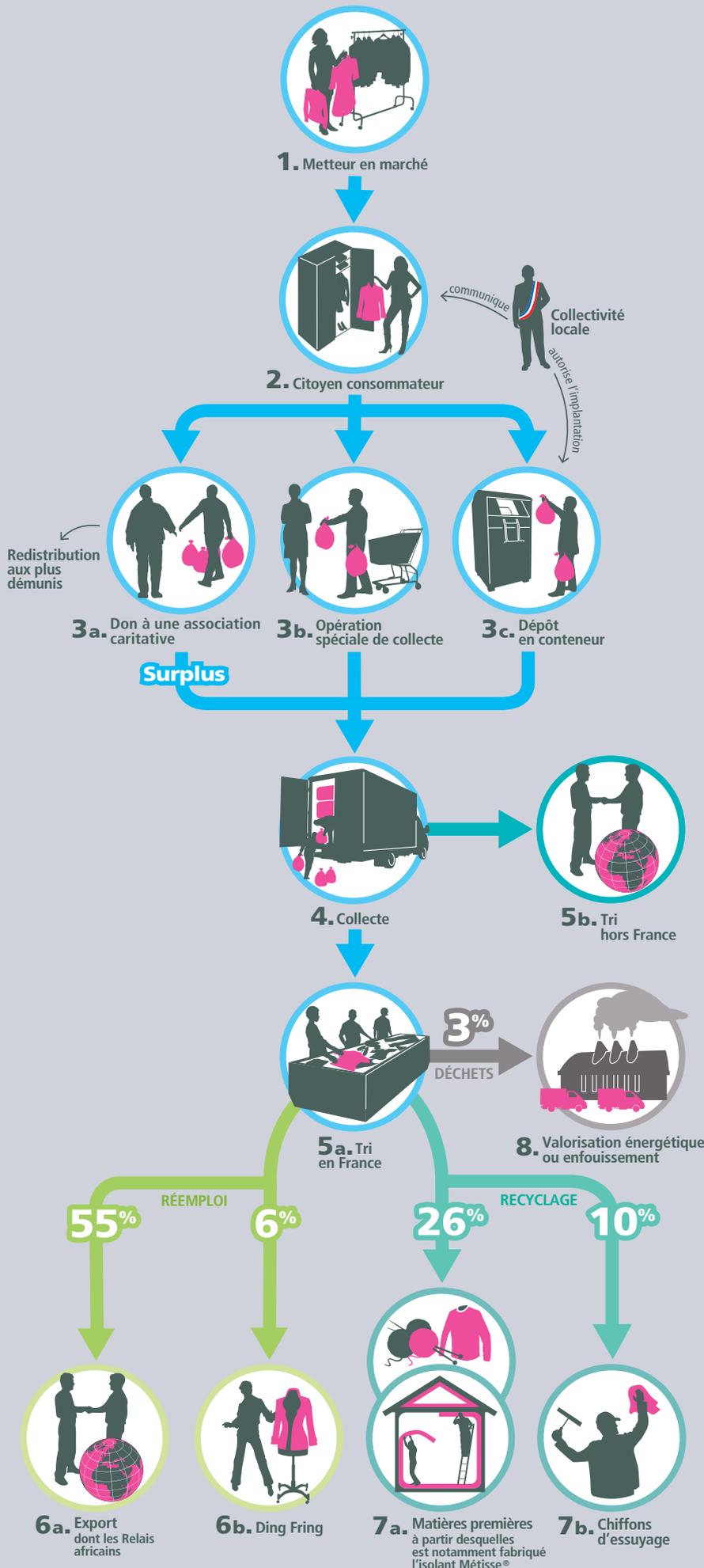
Le Relais approvisionne également les trieurs privés qui exercent en France et y créent de l'emploi (15% des tonnages collectés à ce jour). Les tonnages collectés qui sont au-delà des capacités de tri actuelles sur le territoire national ont vocation à l'être au fur et à mesure de la création des nouveaux centres de tri.

Comment le Relais déploie ses points d'apport volontaires sur le territoire ?

Le Relais, répond à des sollicitations ou des appels d'offre de collectivité pour la gestion des textiles et l'implantation de conteneurs dans un territoire. En parallèle, le Relais démarché les opérateurs privés (zones commerciales, bailleurs...) afin d'optimiser la répartition des points d'apport volontaire sur un territoire.

Toutes les poses de conteneurs du Relais font l'objet d'une convention signée avec les collectivités concernées ou des partenaires privés sur la base minimale d'un point d'apport volontaire pour 2000 habitants.

Comprendre la filière : le circuit des TLC au Relais



1. Metteur en marché :

Fabricant, importateur, grossiste, détaillant.

2. Citoyen consommateur

COLLECTIVITÉ LOCALE :
communiqué / autorise l'implantation.

Pour répondre aux objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement – réduire la production de déchets ménagers de 5 kg par habitant entre 2009 et 2014 – les collectivités locales (mairies, communautés de communes...) peuvent confier au Relais l'organisation de la collecte et de la valorisation des TLC sur leur territoire.

POINT D'APPORT :

3a. Don à une association caritative

3b. Opération spéciale de collecte

3c. Dépôt en conteneur

4. Collecte :

Assurer la collecte de 55 % des textiles usagés en France ne s'improvise pas. Au Relais, plus de 350 salariés et plus de 600 véhicules sont dédiés à la collecte, réalisée au moins une fois par semaine, et jusqu'à 8 fois par semaine selon les saisons et les besoins.

5a. Tri en France

(91% des tonnages collectés en 2013)

Chaque jour, les 14 centres de tri du Relais gèrent 250 tonnes de textiles, triés selon des critères de qualité et de matière en près de 300 catégories différentes.

5b. Tri hors France

(9% des tonnages collectés en 2013)
dont Nord-Sud Export (Emirats Arabes Unis)

RÉEMPLOI :

6a. Export dont les Relais africains :

Les vêtements en bon état non récupérés par les boutiques Ding Fring sont destinés à l'exportation. Le Relais a ouvert 3 antennes en Afrique (Burkina Faso, Sénégal et Madagascar), permettant de créer de l'emploi et des ressources dans ces pays partenaires tout en restant compétitif à l'export. Une « délocalisation positive », donnant lieu à de nombreux projets de développement (coopérative apicole, centre de formation pour orphelins, production automobile...).

6b. Ding Fring :

73 boutiques Ding Fring proposent une large gamme de vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie... Tous à bas prix, sélectionnés parmi les pièces de qualité et en très bon état collectées par le Relais.

RECYCLAGE :

7a. Matières premières

à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse® :

Les textiles sont défibrés ou effilochés, pour la production de non-tissés ou de fil, mais aussi pour la fabrication de Métisse®, un isolant thermique et acoustique pour le bâtiment développé et commercialisé par le Relais.

7b. Chiffons d'essuyage :

Destinés à de nombreux secteurs de l'industrie et de l'artisanat, les chiffons sont coupés en France dans les ateliers du Relais à partir de textiles en coton, propres mais non réutilisables en l'état.

DÉCHETS :

8. Valorisation énergétique ou enfouissement.

Le combat de l'éco-contribution

Au début des années 2000, la levée des quotas en France pour l'importation de vêtements à bas prix et de faible qualité a provoqué une crise de la filière de récupération textile, la part des déchets augmentant tandis que diminuait la part des vêtements en bon état qui rendent l'activité viable.

Dans ce contexte, le Relais et Emmaüs se sont mobilisés, rejoints par Tissons la Solidarité (réseau du Secours Catholique) pour assurer la pérennité d'une activité qui, déjà à l'époque, donnait des emplois à des centaines de personnes en situation d'exclusion.

C'est grâce à leur combat, puis à l'implication de tous les professionnels de la filière, qu'a été instaurée en 2007 l'éco-contribution textile, financée par les metteurs en marché et basée sur le principe de la Responsabilité

Et pour l'avenir

Les négociations sont en cours pour le ré-agrément de l'Eco-organisme Eco TLC et l'élaboration de nouveaux barèmes pour les 6 prochaines années; des négociations difficiles à mener face à des entreprises privées qui manifestent une grande agressivité

Une recherche permanente de nouveaux débouchés

Un développement économique en Afrique

Dans une démarche de co-développement, le Relais s'est implanté au Burkina Faso, à Madagascar et au Sénégal, pour des raisons éthiques – le partage d'un même outil de travail permet de créer de l'emploi et des ressources dans ces pays – mais aussi pour des raisons économiques – rester compétitif à l'Export. La combinaison de ces 2 réalités a amené le Relais à continuer à faire en France ce qui était économiquement viable : la collecte et la préparation d'un produit spécifique, le « mêlé », consistant à retirer tous les déchets et les vêtements d'hiver avant l'exportation. Le reste du tri est réalisé en Afrique, pour fournir ensuite les friperies locales.

Cette « délocalisation positive » a permis la création en Afrique de plus de 450 emplois directs et 10 fois plus d'emplois indirects. L'argent généré par l'activité est toujours réinvesti sur place, donnant lieu à de nombreux projets de développement.

La R&D pour une meilleure valorisation des textiles

Innovant au plan social, le Relais l'est aussi sur le plan technique, grâce à une activité importante en Recherche & Développement. Il est en recherche permanente de solutions pour mieux valoriser les matières, réduire la part de déchets ultimes et augmenter ainsi sa performance économique et écologique.

Le Relais a ainsi lancé en 2007 la gamme d'isolation thermique et acoustique Métisse, conçue à partir de fibres textiles issues majoritairement de vêtements en coton. En 2011, il a contribué au lancement de la marque b.a-ba, qui propose des objets et textiles renouvelés par la technique du flocage. Autres projets déployés par le Relais : la valorisation énergétique des déchets textiles ou l'activité d'effilochage.

Des positions de repli en cas de retournement de marché

L'adéquation entre le développement des tonnages collectés et le développement des tonnages triés n'est jamais immédiat

Elargie du Producteur (REP). Le mécanisme de soutien au tri qui en résulte est destiné à inciter à la localisation des emplois de tri en France.

L'éco-contribution textile est effective depuis 2008. Elle est prise en charge par Eco TLC, éco-organisme chargé de créer les conditions propices à une meilleure récupération et valorisation des TLC usagés. Aujourd'hui, le Relais est agréé par Eco TLC qui lui apporte, via l'éco-contribution textile, un soutien financier pour assurer la pérennité de son activité, en particulier le développement des emplois dans le domaine du tri : doublement des capacités de tri en France sur 5 ans et appui au développement des plateformes de tri associatives.

La collecte des textiles se finance à 90% par la valorisation des produits issus du tri et à environ 10% par l'éco-contribution textile.

envers les structures de l'Economie Sociale et Solidaire et qui n'hésitent pas à mener des campagnes de désinformation contre le Relais et ses partenaires de l'Economie Sociale et Solidaire.

mais il est indispensable d'avoir des solutions économiques pour s'adapter à toutes les situations et assurer un service de filière stable et durable.

Le seuil minimal pour justifier un atelier de tri d'original est de 3500 tonnes par an dans le modèle pratiqué par Le Relais. Il y faut aussi des investissements importants, tant mobiliers qu'immobiliers, des ressources humaines engagées et des lieux d'accueil.

Le Relais dispose d'un atelier hors Europe qui absorbe les écarts entre les tonnes triées et les tonnes collectées, le temps de la mise en place du tri en France. Il a ainsi une traçabilité complète sur la destination de toutes ses collectes.

L'entreprise Nord-Sud Export* variable d'ajustement face au manque de structures de tri en France

Nord-Sud Export a été créée en février 2004 aux Emirats Arabes Unis (Emirat de Sharjah) dans un contexte de crise profonde de la filière: les stocks de textiles étaient au plus haut et les cours s'effondraient partout en Europe, des entreprises du secteur font faillite pour avoir baissé leurs prix pour vendre; les associations, qui n'arrivaient plus à écouler les tonnages collectés, devaient les envoyer pour partie en décharge, engendrant des coûts d'élimination; les opérateurs étaient contraints d'exporter à très bas prix.

Nord-Sud Export constitue donc une « variable d'ajustement » dans le modèle économique du Relais, une solution provisoire permettant d'absorber les excédents de textiles collectés. Si la structure existe encore à ce jour, c'est parce que les tonnages collectés continuent à augmenter et que, malgré l'ouverture de nouvelles plateformes ou ateliers de tri en France, la collecte reste supérieure à la capacité de tri.

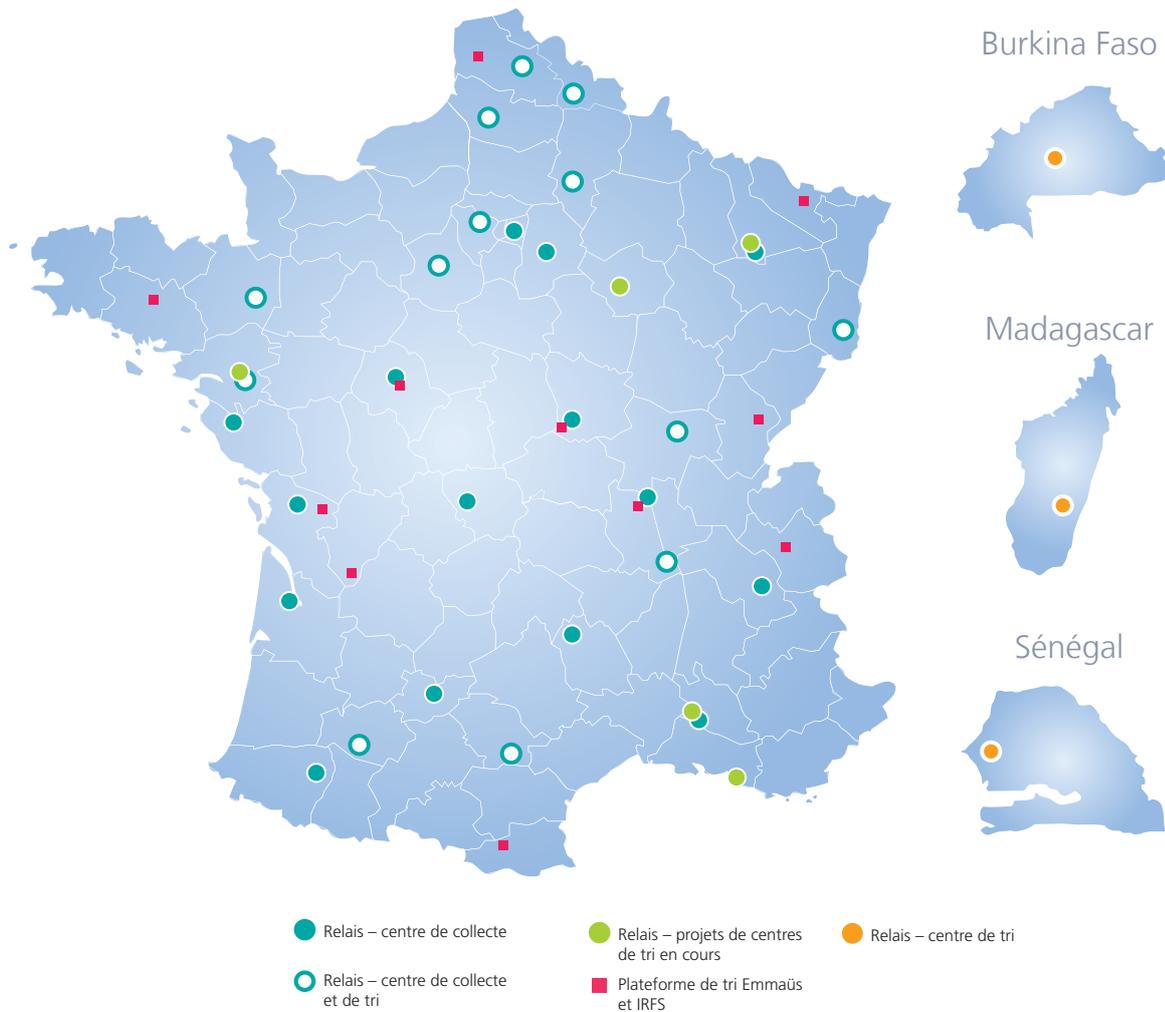
Les textiles triés sur le site de Nord-Sud Export ne bénéficient pas de l'éco-contribution textile puisque triés hors Europe.

Le Relais poursuit la création de centres de tri en France

2 nouveaux centres de tri ont été créés en 2012, Marciac dans le Gers et Pélussin dans la Loire ce qui représente une capacité de tri supplémentaire en France de 7 000 tonnes par an qui vient s'ajouter aux augmentations des tonnages triés dans les sites existants.

5 projets sont en cours de développement dont le centre de tri d'Avignon (début de construction effective depuis Juin 2013). Au total, 10 000 à 12 000 tonnes de capacité de tri supplémentaire.

28 Relais en France... et 3 en Afrique



Baisse dans le temps des tonnages exportés vers Nord-Sud Export

Depuis 2 ans, grâce aux nouvelles plateformes et ateliers de tri créés en France, les tonnages traités par Nord-Sud Export sont en baisse (21% de la collecte en 2010 contre 18% de la collecte en 2011 et 12% de la collecte en 2012), montrant bien que cette structure n'est qu'une solution alternative pour palier un manque de structures de tri en France.

En 2013 la part de collecte exportée vers Nord-Sud Export sera inférieure à 10%, dans un contexte d'augmentation des volumes de collecte et de tri en France.

* Nord-Sud Export est une société de droit émirati détenue à 50 % par un fripier privé et à 50 % par Pierre Duponchel. Ce dernier a été officiellement mandaté par le Conseil d'Administration du Relais pour créer cette structure en son nom propre pour le compte du Relais, car les personnes morales (et d'autant plus les structures à but non lucratif) ne peuvent créer en direct une entreprise en zone franche « Free Zone Sharjah ».

Jusqu'en 2010, les bénéfices de la structure ont été réinvestis localement pour développer l'activité. Depuis 2011, les bénéfices répartis entre les 2 actionnaires sont, pour la part qui concerne le Relais, intégralement reversés au Relais France.

Collaboration étroite avec les partenaires associatifs

Le Relais travaille en étroite collaboration avec les associations assurant localement des collectes de vêtements : reconnaissant l'importance du travail réalisé par les associations caritatives et dans un souci de bonne entente et de complémentarité avec ces associations, qui œuvrent comme lui dans le champ de l'ESS, le Relais définit avec elles les bases d'un partenariat dans lequel figure notamment une "clause de solidarité".

Cette clause garantit aux associations le maintien d'un volume identique de textiles collectés après la mise en place d'une collecte par conteneurs par le Relais ; en cas de manque, le

Relais s'engage à les approvisionner : des conteneurs peuvent ainsi être mis à la disposition des associations, qui en gèrent la collecte et le tri, pour récupérer les vêtements qui leur sont utiles. Notons qu'en pratique, cette "clause de solidarité" est rarement utilisée : l'expérience montre que les associations ne souffrent pas d'une diminution significative des dons imputable à la collecte du Relais ; bien au contraire, cela leur permet le plus souvent de démultiplier leurs collectes. Le Relais propose par ailleurs un autre service aux associations : celles-ci n'utilisant que 10 % des dons et se retrouvant donc avec 90 % de déchets, le Relais leur offre un service d'enlèvement gratuit, ce qui constitue un véritable soutien.

Le mécanisme de prix de rachat constant des textiles par le Relais

En plus des collectes faites par ses équipes, Le Relais propose aux associations l'enlèvement ou rachat de leur textile.

Le Relais inscrit sa démarche dans le long terme et propose des solutions viables dans la durée.

Elles ont l'avantage de garantir aux partenaires du Relais une stratégie sur le long terme pour leur propre viabilité... Une démarche gagnant-gagnant mais qui a fait ses preuves :

Pendant la période actuelle de cycle haut, les entreprises privées rachètent le textile à des prix qui sont au plus haut sans se préoccuper de l'emploi, ni du fait de trier en très grande majorité les TLC en France, ni de la pérennité du modèle économique en cas de retournement de tendance. Cette prise de bénéfices passagère qui se traduit en abandon de la filière dès le retournement de tendance est une stratégie qui ne permet pas et n'avait jamais permis jusqu'alors la structuration d'une vraie filière.

Le Relais a fait le choix de travailler sur du long terme préférant miser sur la création d'emplois et de nouveaux sites en France. Le tri s'y effectue en très grande majorité et les prix sont cohérents avec la valeur marchande réelle du textile sans spéculation sur les fluctuations du marché...

La valorisation de la crème des textiles collectés est le cœur de métier des associations. Toutefois, en période basse de marché, elles sont encombrées par des surplus textiles, que les

négociants ne leur achètent plus car les fripiers nordiques n'en veulent plus. Elles ont été par le passé amenées à mettre ces surplus en décharge.

Avec le mécanisme de prix de rachat constant des textiles mis en place par le Relais, les associations peuvent valoriser la crème de leurs collectes textiles pour en tirer plus de revenu quelque soient les fluctuations des marchés, le Relais s'engageant ensuite à prendre en charge leur surplus. Dans cette dynamique, c'est une synergie gagnant-gagnant pour les associations, pour les emplois créés, pour la structuration d'une filière sur le long terme. Elle présente l'inconvénient d'être beaucoup moins attractive en prix en période haute...

Les prix pratiqués par le Relais s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie de longue durée, assurant à la fois un prix fixe et une garantie d'approvisionnement, permettant aux partenaires de bénéficier d'une réelle visibilité économique.

En période basse, les partenaires jouent le jeu car leur activité est ainsi stabilisée ; en période haute, la tentation de revendre les textiles à des opérateurs privés peut être grande, car le prix de rachat proposé est plus élevé. Mais cette solution ne garantit pas sur le long terme la préservation des emplois.

Un plan de développement ambitieux

Le potentiel de développement de la collecte, de la valorisation et du recyclage des TLC est important. En 2012, 190 000 tonnes* ont été collectées pour 600 000 à 700 000 tonnes mises sur le marché (source ADEME), dont la moitié pouvant entrer dans une filière de réemploi et recyclage. Les objectifs fixés aux collectivités territoriales par le Grenelle de l'environnement ont eu un effet accélérateur sur la mise en place de collectes sélectives de déchets textiles issus des particuliers.

Fort de ces objectifs, le Relais a lancé fin 2010 un plan de développement ambitieux sur la période 2011-2015 de 12% de croissance par an.

Ce plan vise la création d'une quinzaine de sites de production et de tri, répartis sur le territoire national.

*150 000 tonnes par les opérateurs conventionnés ECO TLC (source ECO TLC)

LE RELAIS France

Z.A.L du Possible « LE RELAIS » – Chemin des Dames – 62700 Bruay-La-Buissière
Tél. : 03 21 01 77 66 – Fax : 03 21 62 02 78 – E-mail : lerelaisfrance@lerelais.org

www.lerelais.org



UNION EUROPÉENNE
Le fonds social Européen
investit dans votre avenir